

Procédure pour la consultation des ouvrages

Contact avec Ms Lample (archives@ndcompassion.com), l'archiviste de la Congrégation, et présentation de la nature de votre demande : qui vous êtes, quel est l'objet de votre recherche et la pertinence de votre demande, etc.

Réception de la réponse, favorable ou non, de la part de la Congrégation.

Envoi de la liste des ouvrages souhaités à notre archiviste : titre, auteur, date ET cote des ouvrages.

Réception de la réponse, favorable ou non, de la part de l'archiviste, qui se réserve le droit de donner un avis défavorable lorsque les livres sont en mauvais état. Le cas échéant, une solution alternative pourra vous être proposée (photographie, documents similaires, etc.).

Prise de rendez-vous pour la consultation des ouvrages.

Lors de la consultation, dans une salle annexe mise à disposition pour l'occasion.

Présentation d'une carte d'identité et remplissage d'une attestation de consultation.

Consultation des ouvrages, avec notes possibles sur ordinateur ou sur papier libre avec un crayon (stylo, feutres... non autorisés). Les photographies sont possibles sans flash.

Fin de la consultation et retour de la carte d'identité en échange des livres.

